



Obtention de la carte pro d'agent immobilier?

Par **sophie**, le **16/12/2009** à **21:08**

Bonjour,rnBonjour,étant titulaire de master en vin marketing et management. rnc'est possible d'obtenir la carte professionnel d'agent immobilier pour créer mon agence ??? rnExiste t'il des formations ou des équivalence à passer ?? rnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **Heldé**, le **02/01/2010** à **18:24**

Bonjour,rnJe réponds en tant qu'agent immobilier, ayant eu quelques démêlés avec ma préfecture, et non comme juriste. Pour obtenir la carte T, il faut:rn- soit un diplôme Bac + 3 dans un domaine juridique, économique, ou commercialrn- soit le bac et 3 ans d'expérience salariée dans le domaine de la carte demandéern- soit 10 ans d'expérience dans ce domaine.rnPour savoir si votre master peut être reconnu, je pense que le plus simple est de demander à votre préfecture. Pour plus de précision sur les textes, consultez en ligne la loi Hoguet (loi 70-9 du 02/01/1970) et son décret d'application (N° 72-678 du 20/07/1972).rnBonne chancernHeldé